



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CENTRE TARN

- Article L5211-10 du CGCT
- Délibération 2020-47 du 06 juin 2020

DÉCISION DU BUREAU PAR DÉLÉGATION
N°2026-20
DU JEUDI 26 FÉVRIER 2026

Présents : M. Jean-Luc CANTALOUBE, Mme Isabelle CALMET, MM. Henri VIAULES, Jean-Paul CHAMAYOU, Serge BOURREL, Pierre CALVIGNAC.

Excusée : Mme Sylvie BASCOUL.

Objet de la décision : Projet de réhabilitation de la STEP des Fournials à Montredon-Labessonnié
- Attribution du marché public de travaux

Vu le Code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1 et R. 2123-1,
Vu l'Appel Public à la Concurrence paru le 17 octobre 2025 ayant pour objet : Travaux de réhabilitation de la station d'épuration des Fournials – Commune de Montredon-Labessonnié,
Vu la date limite de réception des offres fixée au 25 novembre 2025 à 12 h 00,
Vu les 2 offres reçues,
Vu le Rapport d'Analyse des Offres établi le 25 février 2026 par l'Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, la Société SAPOVAL,
Vu le classement des offres ci-dessous :

	Groupement SERPOL – CAUSSE BRUNET	Groupement SEIHE - ALBERT
Critère 1 : Valeur Technique (50 %)	39	40,5
Critère 2 : Prix des prestations (40 %)	39,1	36,5
Critère 2 : Délai d'exécution (5 %)	5	3,3
Critère 4 : Performances en matière de protection de l'environnement (5 %)	3,6	3,2
Note globale	86,7	83,5
Classement	1	2

Vu la décision de retenir le classement des offres proposé,

Ainsi, le Bureau de la Communauté de Communes Centre Tarn, à l'unanimité :

- décide d'attribuer le marché public de travaux (n° 2025T0001) : Travaux de réhabilitation de la station d'épuration des Fournials au Groupement SERPOL – CAUSSE BRUNET moyennant le prix de 428 585 € HT,
- autorise Monsieur le Président à signer l'Acte d'Engagement à intervenir avec l'attributaire susvisé et toute autre pièce nécessaire à l'exécution de la présente.

En vertu de l'article L 5211-10 du CGCT, la présente décision sera communiquée à l'assemblée délibérante lors de sa prochaine réunion.

Pour extrait conforme,

**Communauté
de Communes
Centre Tarn**

Le Président,
Jean-Luc CANTALOUBE